





Le débat en classe

C'est quoi, la liberté d'expression?



La vidéo support du débat

C'est quoi, la liberté d'expression? 1 jour 1 question, 14 janvier 2015 http://ljour1actu.com/info-animee/cestquoila-liberte-dexpression/



INTRODUCTION

L'attentat meurtrier perpétré le 7 janvier 2015 au siège de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo a porté atteinte aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent la République Française.

La liberté d'opinion est pourtant protégée par le droit international et est citée à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

La contribution essentielle de la presse au débat démocratique et les conditions de son pluralisme sont encadrées par la loi du 29 juillet 1881, texte fondateur de la liberté de la presse, les ordonnances du 2 novembre 1945 et les lois du 23 octobre 1984 et des 1er août et 27 novembre 1986. Ces textes fixent les règles et les procédures de nature à concilier liberté d'expression, respect des droits fondamentaux de la personne (droit à l'image, respect de la vie privée, de l'honneur et de la réputation, présomption d'innocence...) et protection de l'ordre public.



LES OBJECTIFS DU DÉBAT - LES TEXTES OFFICIELS

L'objet de ce débat est donc d'interroger l'élève sur l'enjeu que pose le respect de ce droit fondamental. Il questionne des valeurs. Il interroge les effets du non-respect des libertés individuelles et collectives. Il révèle également les restrictions que peut subir la liberté d'expression : l'incitation à la violence, l'obscurantisme et la radicalisation.

La circulaire relative à **l'instruction morale à l'école primaire**, n° 2011-131 du 25-8-2011 pose la nécessité d'éduquer l'élève aux notions de bien et de mal, à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations, à la compréhension des notions de droits et de devoirs et au principe de laïcité.

Les compétences 6 et 7 du socle commun de connaissances et de compétences exigent, dès le cycle 3 de l'école primaire, que les enseignements conduisent les élèves à réfléchir aux compétences civiques et morales, et à l'importance des valeurs et des textes fondateurs qui les encadrent.

La pratique du débat argumenté permet d'ouvrir en classe un espace démocratique dans lequel la pensée et la parole, l'esprit critique peuvent s'exprimer.





MISE EN PLACE DU DÉBAT

Les étapes préalables à la conduite du débat argumenté en classe.



TEMPS DE DÉCOUVERTE

Étape 1 : Définir des notions et des concepts

1. Visionnage de la vidéo :

« C'est quoi, la liberté d'expression ? », du 14 janvier 2015

Disponible sur http://1jour1actu.com/info-animee/cestquoila-liberte-dexpression/

2. Commentaire de la vidéo :

Les élèves doivent émettre une première opinion : de quoi parle cette vidéo ? Cette première étape permet de sensibiliser les élèves aux valeurs que génère la liberté d'expression. Elle leur permet de définir le concept de liberté d'expression, puis de comprendre qui est concerné par la liberté d'expression. La mise en œuvre du débat permet ensuite d'approfondir son rôle.

L'objectif est de susciter chez les élèves une **réflexion** et de **confronter leurs représentations initiales** à l'explication qui est donnée dans la vidéo. Cette étape est conduite en groupe classe.

Vous noterez le rôle premier que jouent les dessins dans la vidéo : s'ils font **écho au moyen d'expression utilisé par le journal satirique** *Charlie Hebdo*, ils constituent une passerelle vers la compréhension. Les élèves participent à cet **échange verbal en respectant les règles de la communication**. Ils peuvent au cours du visionnage prendre note des mots-clés, ou des mots qui les interpellent ou qu'ils ne comprennent pas. Un temps suffisant est accordé à la compréhension du message que porte la vidéo.

3. Définition des mots-clés du débat

L'explication de ces mots, **découverts et entendus** dans la vidéo, est indispensable : un élève ne peut pas comprendre une idée, un concept, des valeurs, s'il ne comprend pas les mots qui s'y appliquent.

Les mots « pour » : la liberté d'expression - le courage - la création - les lois et le droit - la démocratie - le respect - la créativité - la vérité - le dessin humoristique - le dessin satirique - la liberté de la presse.

Les mots « contre » : la censure - la dictature - le régime totalitaire - la xénophobie - les extrémistes - le fanatisme - le terrorisme - la haine raciale - le délit - l'appel au meurtre.

NB / Les notions abordées apparaissent en gras dans les « cartes personnages », ainsi que dans les «cartes arguments». Elles sont de ce fait également repérables par les élèves.



SAVOIRS ET APPUIS EN RÉSEAU

Instruction civique et morale:

la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Littérature/Histoire et société :

La Rédaction, d'Antonio Skarméta sur la censure, la liberté d'expression.

Le Tyran, le luthier et le temps, de Christian Grenier

Une petite flamme dans la nuit, de François David sur la discrimination, le racisme, l'espoir. *Monsieur Blaireau et Madame Renarde « Jamais tranquille »*, de Brigitte Luciani, Ève Tharlet, sur le respect des autres, la différence.





Éducation arstistique :

La liberté guidant le peuple, toile d'Eugène Delacroix (1830) Guernica, de Pablo Picasso (1937)

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, huile sur toile de Le Barbier (1789)

Monde:

Amnesty International : un mouvement international qui lutte pour la préservation des droits humains et l'atteinte aux libertés individuelles.

Reporters sans frontières : assocation qui défend la liberté de la presse et les journalistes partout dans le monde.

3 mai : Journée internationale pour la liberté de la presse.

Vous pouvez également consulter les ressources pédagogiques Liberté de conscience, liberté d'expression : outils pédagogiques pour réfléchir et débattre avec les élèves sur le site d'Eduscol http://eduscol.education.fr/cid85297/liberte-de-conscience-liberte-d-expression-outils-pedagogiques-pour-reflechir-avec-les-eleves.html

Étape 2 : Problématiser

Cette étape est fondamentale car ce sont les personnages qui font émerger la problématique du débat : Pourquoi faut-il préserver la liberté d'expression ?

Quatre personnages sont choisis pour cette séance : vous devez constituer quatre groupes d'élèves.

Remarque: les points de vue de ces personnages sont convergents. L'objectif n'est pas de débattre d'un sujet polémique, mais d'inciter les élèves à interroger les valeurs universelles que sont la liberté, le courage, la création. Chaque personnage incite les élèves à exprimer un point de vue qui interroge, de multiples façons, la liberté d'expression et ses limites. Les arguments proposés viennent éclairer des vécus mais aussi des postures différentes.

La mise en place d'un jeu de rôle place un filtre protecteur pour l'élève : il s'appuie sur un argumentaire qui interroge les affects, mais autorise également une mise à distance nécessaire. Dans le cadre de ce débat, dans lequel ne s'expriment ni le « pour », ni le « contre », la place de l'enseignant s'avère déterminante car il va devoir susciter et organiser les interactions et les échanges.



LES 4 PERSONNAGES

1er groupe : un élève vivant dans un pays où la liberté d'expression n'existe pas

Il connaît la situation que la France a vécue début janvier 2015. Ce personnage montre combien, dans son pays, la privation de la liberté d'expression peut anéantir des vies.

2° groupe : un député européen

Il apporte la parole de celui qui œuvre pour la liberté d'expression dans le monde, en relation avec les organisations internationales, tout en posant un cadre juridique pour l'exercice raisonné de cette liberté. Il participe ainsi à l'édition des lois qui garantissent à chaque personne une véritable prise en compte du droit individuel.

3° groupe : un journaliste

Il défend la liberté de la presse, et s'élève contre la censure arbitraire, exercée dans les pays où règnent la dictature et le totalitarisme. Il cherche à montrer que, dans la latitude que laissent les lois, la liberté d'expression demeure l'expression du peuple.

4^e groupe : le dessinateur de presse

Il pratique la caricature et le dessin satirique. Il s'exprime au nom de la pensée, de la créativité, de la culture, de la connaissance et du choix. Il se bat contre l'ignorance, l'obscurantisme, le fanatisme. Il défend seulement des valeurs.





Étape 3 : Comprendre l'enjeu du débat argumenté :

L'argumentation s'adresse à un auditoire qu'il s'agit de persuader et de convaincre.

Le débat argumenté appelle plusieurs étapes que le dispositif proposé s'applique à servir : la problématisation, la définition des notions abordées, la recherche des arguments qui possèdent, selon leur forme, des statuts différents, la pratique du débat argumenté.

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE



TEMPS D'APPROPRIATION ET D'ÉLABORATION

Les outils des élèves : les « cartes personnages » et les « cartes arguments ».

ACTIVITÉ 1

Au préalable : phase de découverte

Chaque groupe tire au sort une carte personnage. Il est important qu'un travail de **familiarisation avec le personnage** soit effectué au préalable, au cours d'une séance qui précède celle du débat.

Les élèves s'approprient tout d'abord l'identité de leur personnage. Le groupe échange sur ses caractéristiques, la thèse et les idées qu'il défend.

Les connaissances et le lexique propres au débat sont rappelés. Les mots-clés sont remis en mémoire. Lors d'un échange collectif, chaque groupe présente son personnage à la classe.

Le jour du débat :

Consigne : Relisez à voix basse, en groupe, la carte personnage.

Échangez vos analyses sur la thèse qu'il défend : il s'agit ici de revenir sur les connaissances qui ont été abordées lors de la séance précédente.

N. B.: Avant de distribuer les « cartes arguments », assurez-vous que chaque élève a bien compris la thèse que défend le personnage de son groupe. Le mot « thèse » devra être explicité, et défini au préalable. Les mots-clés sont en gras, dans le texte.







Élève habitant dans un pays où la liberté d'expression n'existe pas

- Avec sa famille, l'élève souffre de ne pas pouvoir s'exprimer librement.
- Dans son pays, quand on conteste les choix du gouvernement, on est emprisonné, ou torturé.
- Il (ou elle) ne peut pas écrire ce qu'il veut dans ses rédactions, car tout est contrôlé. Ses parents seraient punis ou tués.
- Il (ou elle) pense qu'il faut être très **courageux**, pour lutter contre cette censure exercée tous les jours dans son pays.
- Dans son pays, il y a souvent des attentats qui tuent les gens qui veulent s'opposer aux idées des dirigeants.
- Dans son pays, il n'y a pas de liberté de la presse. Les journaux ne peuvent pas parler de certains évènements ou critiquer le pouvoir en place.



Député du Parlement européen

- Il siège au **Parlement européen** et vote des lois pour défendre la liberté d'expression.
- Il est engagé pour faire respecter **les droits de l'homme** dans les pays européens.
- Il œuvre aussi pour que la liberté d'expression existe dans les pays où **elle est bafouée**.
- Il travaille avec les autres membres du Parlement à faire voter des lois qui encadrent la liberté d'expression, afin que celle-ci soit contrôlée.
- Les lois votées doivent interdire, la **xénophobie**, la **haine raciale**, le **terrorisme**, par exemple.



CARTE PERSONNAGE

Journaliste

- Il va partout dans le monde pour couvrir l'actualité internationale. Il observe que le fanatisme et la xénophobie privent de liberté les artistes : écrivains, peintres, sculpteurs, musiciens. On les empêche de parler, on les empêche de créer et de parler librement.
- Il pense que la presse a pour mission d'informer le citoyen, elle doit donc disposer de la liberté d'expression et ne pas être soumise à la censure.
- Si les opinions sont censurées, elles s'expriment dans le secret et dans la clandestinité. À l'inverse, si les opinions sont exprimées, elles peuvent être critiquées, cela permet le débat.
- Il pense que faire connaître une information exacte permet à chaque citoyen de développer son esprit critique.
- Il pense que la presse doit pouvoir disposer de la liberté d'expression, parce que c'est le seul moyen pour que tous les citoyens soient informés sur ce qui se passe dans le monde.
- Il précise que les journalistes obéissent à des règles : ils peuvent parler de tous les sujets à condition de garantir que les faits ont été vérifiés.



Dessinateur

- Il est dessinateur pour des journaux et il pratique la caricature. Il dessine aussi des dessins humoristiques. Il dit que la caricature lui permet de mieux faire ressortir les particularités et de faire rire aussi.
- Le dessin est pour lui un **moyen d'expression** comme la peinture, la danse, le chant, pour d'autres.
- Il pense qu'une **société** où la liberté d'expression n'existe pas est une société en danger.
- Il pense qu'il faut parler de **liberté d'expression et d'opinion** : pouvoir dire, et penser librement.
- Il dit que les dessinateurs de *Charlie Hebdo* se servaient de l'humour pour faire **réfléchir** à des choses graves.
- Il dit que tuer les journalistes de Charlie Hebdo, c'est s'attaquer aux symboles de la République Française : «Liberté, Égalité, Fraternité »
- Il dit que *Charlie Hebdo* est un journal qui fait réagir les gens en publiant des **dessins satiriques**, et que c'est nécessaire pour faire **réfléchir** les gens.





ACTIVITÉ 2

Consigne: Trouvez, en groupe, quatre arguments pour donner raison à votre personnage.

Écrivez ces arguments sur la carte. Le groupe peut disposer, à sa demande, de la carte arguments « Joker » correspondante. La carte joker est ensuite distribuée à tous les groupes.

CARTE ARGUMENTS Élève habitant dans un pays où la liberté d'expression n'existe pas
Je pense qu'il faut préserver la liberté d'expression, parce que :
1.
2
3.
4.

CARTE ARGUMENTS Député du Parlement européen					
Je pense qu'il faut préserver la liberté d'expression, parce que :					
1.					
2					
3.					
0.					
4.					



CARTE JOKER

Élève habitant dans un pays où la liberté d'expression n'existe pas

- Dans mon pays, on peut dénoncer ses voisins parce qu'ils ont critiqué le régime politique.
- La **censure** permet seulement de générer la **violence** et la **résistance**.
- Il faut avoir du **courage** dans un pays où la liberté d'expression n'existe pas pour exprimer ses idées.
- Charlie Hebdo a le courage de diffuser des idées qui déplaisent à certains. Ils ont été tués. Pourtant, en France, la liberté existe.
- La liberté d'expression, c'est le droit d'exprimer ce que l'on pense.
- J'aimerais habiter en France, comme ça, ma famille n'aurait pas peur, et moi non plus.
- Moi, je pense qu'entre un dessin et une arme qui tue, je choisis le dessin. Ce sont des artistes qui nous font rire. Les armes nous font pleurer.



Député du Parlement européen

- Les **lois** sont indispensables, car elles protègent la liberté d'expression et elles posent aussi les limites, et **nul ne peut ignorer la loi.**
- La loi interdit les propos incitant à la haine raciale, nationale ou religieuse, elle interdit aussi les propos pédophiles.
- La loi interdit les propos relevant de **l'appel au meurtre**. Ce sont des **délits** interdits et punis par
- Le Parlement européen défend la liberté d'expression, c'est un droit universel dont chaque citoyen du monde doit pouvoir bénéficier.
- Il y a des **doctrines** qui sont impossibles à défendre : par exemple celles qui donnent raison au nazisme et aux camps de concentration.
- Si une personne ou une association considèrent qu'elles ont été insultées par un article publié dans un journal, par exemple, elles ont le droit de porter plainte contre ce journal. Ensuite, c'est la loi qui donnera la réponse.





CARTE ARGUMENTS Journaliste
Je pense qu'il faut préserver la liberté d'expression, parce que :
1.
2.
3.
4

CARTE ARGUMENTS					
Dessinateur					
Je pense qu'il faut préserver la liberté d'expression, parce que : 1.					
2					
3.					
4.					



- La presse, les journalistes ont un devoir d'information, et tout doit pouvoir être dit, dans la limite du respect du droit individuel.
- Une liberté totale d'expression rend la personne **responsable** : à elle d'assumer ce qu'elle pense, et ce qu'elle fait.
- Le journaliste doit informer, mais il doit appliquer des règles : c'est dans la loi, il doit respecter la vérité et le respect du droit privé.
- La démocratie doit protéger chaque citoyen, afin que des propos insultants ou diffamatoires ne soient pas tenus sur lui, dans la presse.
- C'est important, la liberté d'expression, sinon, il n'y a pas de liberté de pensée, pas de démocratie, c'est-à-dire que le peuple ne peut pas s'exprimer.
- La liberté d'expression doit pouvoir rendre l'information crédible : ce qui est dit est vrai, mais les faits révélés doivent aussi être neutres, sans parti pris.
- La liberté de presse garantit la possibilité d'avoir tous les moyens pour se forger une opinion librement, sans être influencé ou manipulé



- L'histoire montre que les artistes, les penseurs, ont été les premiers à faire l'objet de persécutions, sous un régime totalitaire.
 Et ce n'est pas normal, au XXI^e siècle, que ça continue.
- La liberté d'expression permet de dire et de penser autrement, de ne pas suivre les principes des **idées dominantes**.
- Parfois un artiste dérange parce qu'il se sert de son art pour dire tout haut ce que certains pensent tout bas.
- Quand on est dessinateur, c'est l'inspiration qui permet la création. Ce n'est pas la méchanceté, ni la xénophobie, ni le racisme.
- Être dessinateur, c'est se servir de son **crayon** comme d'une mise en garde, d'une **arme** symbolique.
- La liberté d'expression permet de laisser exister les **idées nouvelles**, les idées différentes. On ne peut pas créer si la **pensée est censurée**.
- Moi, avec mon crayon, j'utilise la caricature, la satire, pour attirer l'attention et faire réagir.
- Parfois, les dessinateurs se battent contre des fantômes, et on n'a pas peur des fantômes.
 On défend seulement des valeurs.





1 TEMPS DE DÉBAT

Tirez au sort le groupe qui va parler en premier. Lorsque le premier groupe aura exprimé son premier argument, vous demanderez la parole pour intervenir.

N.B.: ici, toute la difficulté revient à faire comprendre à l'élève qu'il ne s'agit pas de « réciter » tous les arguments élaborés en groupe, mais de répondre avec cohérence, en s'appuyant sur des faits ou sur des exemples. Il doit aussi apprendre à respecter la cohérence de l'échange en essayant de répondre à l'argument qui vient d'être présenté, en proposant un argument contraire, ou complémentaire.

Les groupes se confrontent et expriment leurs idées :

- L'enseignant est le meneur de jeu et le gardien du temps.
- Il distribue la parole et s'assure que le débat conserve une forme démocratique.
- Il répartit les temps de parole de manière efficace.
- Il n'intervient pas dans le cadre du débat.

Chaque groupe joue son personnage et argumente pour défendre son point de vue.

Variante : ce n'est pas le groupe qui intervient dans le cadre du débat, mais un « acteur-représentant » choisi par le groupe. Plusieurs acteurs peuvent intervenir à tour de rôle.

3 TEMPS D'ÉVALUATION

De manière individuelle, à l'écrit, chaque élève remplit une grille d'évaluation pour analyser son propre comportement durant le débat.

La grille est à la page 9 de ce document.

Variante : en s'appuyant sur cette grille, l'enseignant peut aussi choisir de faire évaluer aux élèves la prestation de leur groupe, ou d'un groupe adverse.

4 TEMPS DE SYNTHÈSE

L'enseignant revient sur l'évaluation du débat et questionne le groupe classe.

Répondez en groupe aux questions suivantes.

Questions suggérées :

- Quel était le thème du débat ?
- Quels personnages avaient un même avis ? Un avis proche ? Un avis contraire ?
- Quel groupe a le mieux convaincu? Pourquoi?
- Qu'est-ce qui a bien fonctionné?
- Que faut-il améliorer ?

Variante : lorsque la classe est entraînée à la pratique du débat argumenté, le maître peut instituer, pour l'ensemble de la séance, un président de séance, un secrétaire, et céder sa place de meneur de jeu, à tour de rôle, à un élève de la classe.

5 TEMPS DE LA RÉFLEXION PERSONNELLE

À l'issue du débat, ou au cours d'un temps décroché, il est indispensable de donner à l'élève la possibilité d'exprimer son opinion.

La pratique du jeu de rôle lui a permis de construire des savoirs, de se forger une opinion, d'exercer son esprit critique, de comprendre des mots, et de savoir les employer.

La question suivante est posée : les élèves peuvent y répondre à l'oral, ou par écrit.

Et toi, que penses-tu de la liberté d'expression?





Le débat en classe

C'est quoi, la liberté d'expression?

Évalue ton comportement au cours de ce débat.

OUI	NON	UN PEU

www.1jour1actu.com ---

__ p. 9/9

^{*}Grille élaborée d'après des documents en ligne sur le site de l'académie de Créteil.